

## Les Forces armées canadiennes : fiche signalétique

Claude Manzagol

Volume 34, numéro 93, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022132ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022132ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Manzagol, C. (1990). Les Forces armées canadiennes : fiche signalétique. *Cahiers de géographie du Québec*, 34(93), 349-357.  
<https://doi.org/10.7202/022132ar>

## LES FORCES ARMÉES CANADIENNES: FICHE SIGNALÉTIQUE

*par*

**Claude MANZAGOL**

*Département de géographie,  
Université de Montréal, Montréal (Québec), H3C 3J7*

Il a paru utile de fournir au lecteur, en arrière-plan aux articles du présent numéro, un certain nombre de données factuelles concernant les Forces armées canadiennes.

### LES ÉNONCÉS DE POLITIQUE CANADIENNE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

La fin des années 1960 a été marquée par une compression des dépenses et des effectifs militaires au Canada; cette compression se reflétait dans les orientations exposées par le Livre blanc de 1971 qui envisageait une stabilité accrue dans un contexte de parité nucléaire, de progrès du contrôle des armements et d'émergence d'un monde multipolaire. En 1987, la politique canadienne en matière de défense a fait l'objet d'un réexamen exposé dans un nouveau Livre blanc (Canada, 1987). On y énonce une politique de sécurité qui se veut souple, ouverte aux évolutions, mais arrimée aux constantes géostratégiques: vaste pays faiblement peuplé situé entre deux superpuissances fortement armées, il est bordé par l'océan Arctique, naguère tampon que les progrès technologiques ont transformé en enjeu et zone de circulation et d'affrontement potentiel. Ne faisant l'objet d'aucune menace extérieure spécifique, le Canada considère toutefois que dans le contexte de rivalité entre l'Ouest et l'Est «il ne peut assurer seul sa sécurité». Refusant la neutralité et le désarmement unilatéral, il choisit «d'assurer sa sécurité au sein d'un groupe de pays partageant ses vues», en l'occurrence le cadre collectif de l'OTAN, tout en contribuant au maintien d'un ordre mondial pacifique.

L'adversaire appréhendé étant l'Union soviétique, le Canada considère que la principale menace directe qui plane sur lui est une attaque nucléaire soviétique contre l'Amérique du Nord par missiles balistiques intercontinentaux, missiles de croisière des bombardiers et missiles de croisière à lanceur naval. Une invasion est jugée peu probable, au contraire de l'utilisation de l'espace aérien et des eaux canadiennes de l'Arctique. La seconde zone sensible est l'Europe où le Canada, devant l'ampleur des forces du pacte de Varsovie, estime que sa sécurité est engagée. Compte tenu de ces prémisses, le Livre blanc décrit ainsi les différentes dimensions de la politique de défense:

### *La dissuasion stratégique*

Dépourvu d'armes nucléaires, le Canada joue un rôle au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (surveillance aérospatiale, détection tactique...), au sein de l'OTAN, et dans le cadre d'accords bilatéraux avec les États-Unis (surveillance des sous-marins soviétiques). La contribution à la dissuasion est donc de faire obstacle à l'utilisation par un agresseur du territoire, de l'espace aérien et des eaux territoriales et d'aider par là-même à la protection des forces nucléaires stratégiques des États-Unis, pierre angulaire de l'OTAN. D'autres ententes permettent l'utilisation des bases et de l'espace aérien du Canada par des appareils non armés du *Strategic Air Command* ainsi que pour des essais d'armement par des membres de l'OTAN (missile de croisière par exemple).

### *La défense classique*

La menace classique est surtout appréhendée en Europe, mais également sur toutes les voies aériennes et maritimes d'accès à l'Amérique du Nord; d'où le déploiement des forces terrestres et aériennes au Canada et en Europe, et des forces maritimes dans l'Atlantique et le Pacifique; d'où également la participation aux programmes d'entraînement de l'OTAN pour lesquels le Canada prête ses installations.

### *La protection de la souveraineté*

Le but est d'assurer le respect du territoire, des lois et des règlements du Canada par des activités de surveillance, de dissuasion et une capacité d'intervention. On sait que cette mission donnée aux Forces canadiennes est parfois génératrice de tensions avec des alliés (le problème du «passage du Nord-Ouest») ou de remous au Canada même (interventions en soutien aux autorités civiles).

### *Le maintien de la paix*

Hors des zones où ses intérêts sont directement concernés, le Canada a une tradition de contribution aux missions de paix entreprises par l'Organisation des Nations Unies, lorsque ces missions ne contreviennent pas aux engagements qu'il a contractés par ailleurs.

### *Le contrôle des armements*

Le Canada entend donner son appui aux négociations poursuivies en vue d'accords de limitation des armements assortis de mécanismes de contrôle.

## STRUCTURE ET DÉPLOIEMENT DES FORCES ARMÉES

L'armée canadienne est relativement modeste par ses effectifs: 85 000 membres actifs dans la force régulière, 21 000 à temps partiel (première réserve), auxquels s'ajoutent les 20 000 membres de la réserve supplémentaire et les 35 000 civils employés par le ministère de la Défense. Ces personnels civils et militaires représentent 0,9 % de la main-d'oeuvre canadienne, ce qui place le Canada au même niveau que le Luxembourg. En comparaison, ce pourcentage s'élève à 5,9 % en Grèce, 2,8 % en France et aux États-Unis, 2,4 % en Italie et en RFA.

*Les Forces maritimes*

Elles comptent 10 000 membres réguliers et 3 000 en réserve. Relevant du Quartier général situé à Halifax (Nouvelle-Écosse), les Forces maritimes comportent deux escadres de destroyers, une escadre de sous-marins et neuf escadrons d'aéronavale sur la côte atlantique, deux escadres de destroyers et sept escadrons d'aéronavale sur la côte pacifique.

*Les Forces terrestres*

Elles comprennent 22 000 membres réguliers et 15 000 en réserve. Fortes de trois groupes-brigades et d'un groupe d'opérations spéciales aéroportées, elles se déploient sous le commandement de la Force mobile au Canada (Quartier général à Saint-Hubert) et des Forces canadiennes en Europe (bases de Lahr et Baden-Soellingen en RFA).

*Les Forces aériennes*

Le Quartier général de Winnipeg commande à 23 000 membres réguliers et 1 000 réservistes. Six groupes aériens sont basés au Canada, et un groupe aérien fait partie des Forces canadiennes en Europe.

*Les Forces de soutien*

Les communications stratégiques (4 000 membres), la logistique, l'instruction, la santé, etc. apportent leur soutien technique aux trois armes.

Le commandement des Forces canadiennes est unifié sous la direction du chef de l'État-Major de la Défense, assisté du Conseil des Forces armées. Le mode d'organisation est à la fois fonctionnel et régional. Il existe ainsi six régions militaires au Canada (Pacifique, Prairies, Centre, Est, Atlantique, Nord). Le Livre blanc de 1987 annonce une réorganisation susceptible de rendre la structure de commandement plus efficace: la refonte renforcerait les commandements régionaux.

L'appareil militaire canadien (figure 1) comporte 32 bases, 30 stations et 21 postes (surveillance radar). Compte tenu de la réorganisation en cours, il est difficile de fournir un inventaire absolument exact. Ainsi, les radars du réseau CADIN-Pinetree, désuets, sont progressivement abandonnés. La modernisation de la couverture radar de l'espace aérien côtier est fondée sur le maintien de trois stations sur la côte Ouest, une sur la côte Est. Le système d'alerte du Nord par radars à longue et courte portée, remplaçant l'ancien réseau d'alerte avancée, doit couvrir toute la côte de l'Alaska au Labrador, ainsi que la côte Est, tandis que l'on prévoit de moderniser cinq aéroports avancés pour servir les intercepteurs basés à Cold Lake et Bagotville (figure 2).

**LES DÉPENSES MILITAIRES**

Le gouvernement fédéral consacrait 18 % de son budget à la défense en 1967, ce qui représentait 2,5 % du produit intérieur brut (PIB). Le réaligement de 1969-1971 a ramené la part de la défense dans le budget fédéral à 13 % dès 1972, 8,6 % en 1979. Elle a toujours été maintenue sous la barre des 10 % dans les années 1980 (tableau 1).

Figure 1

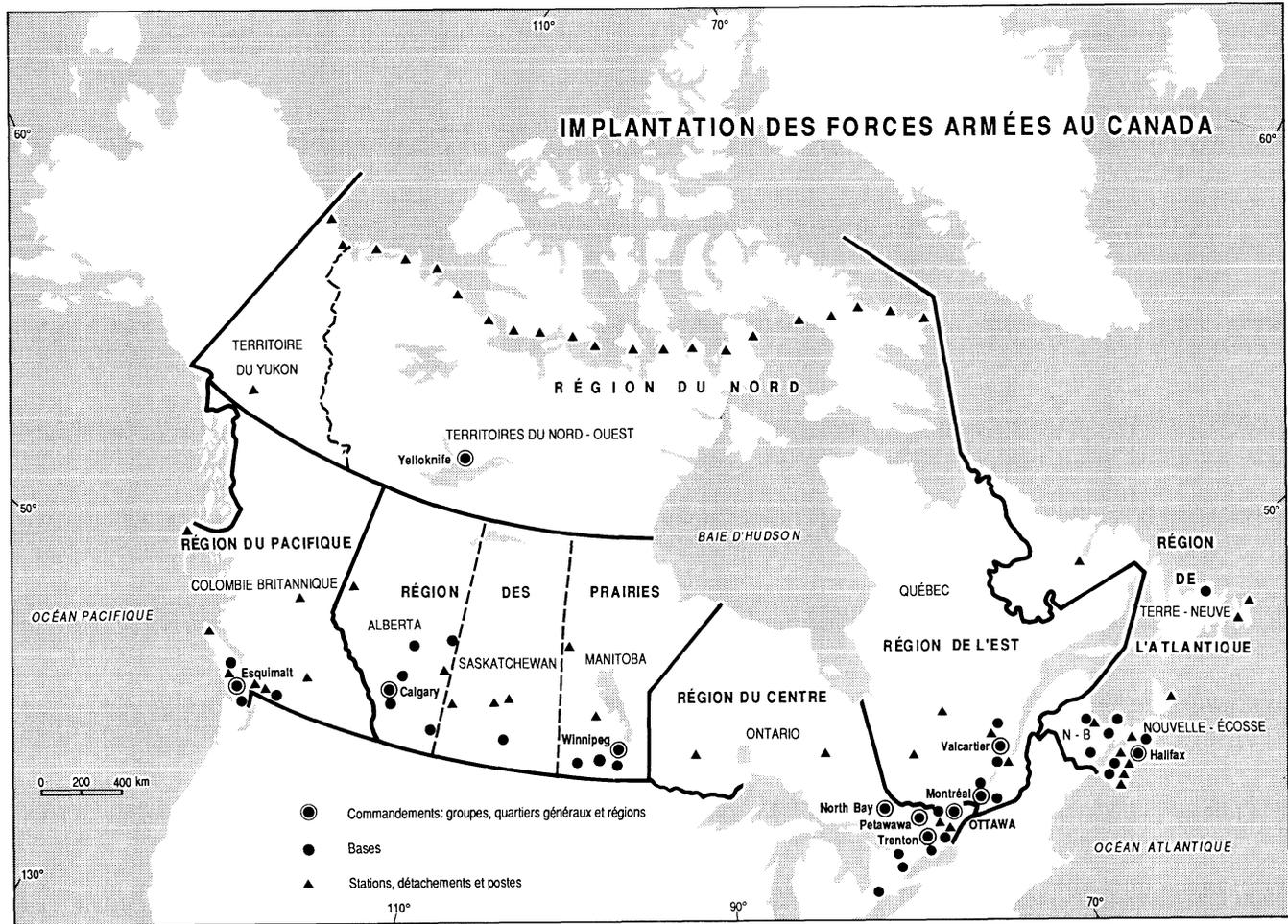
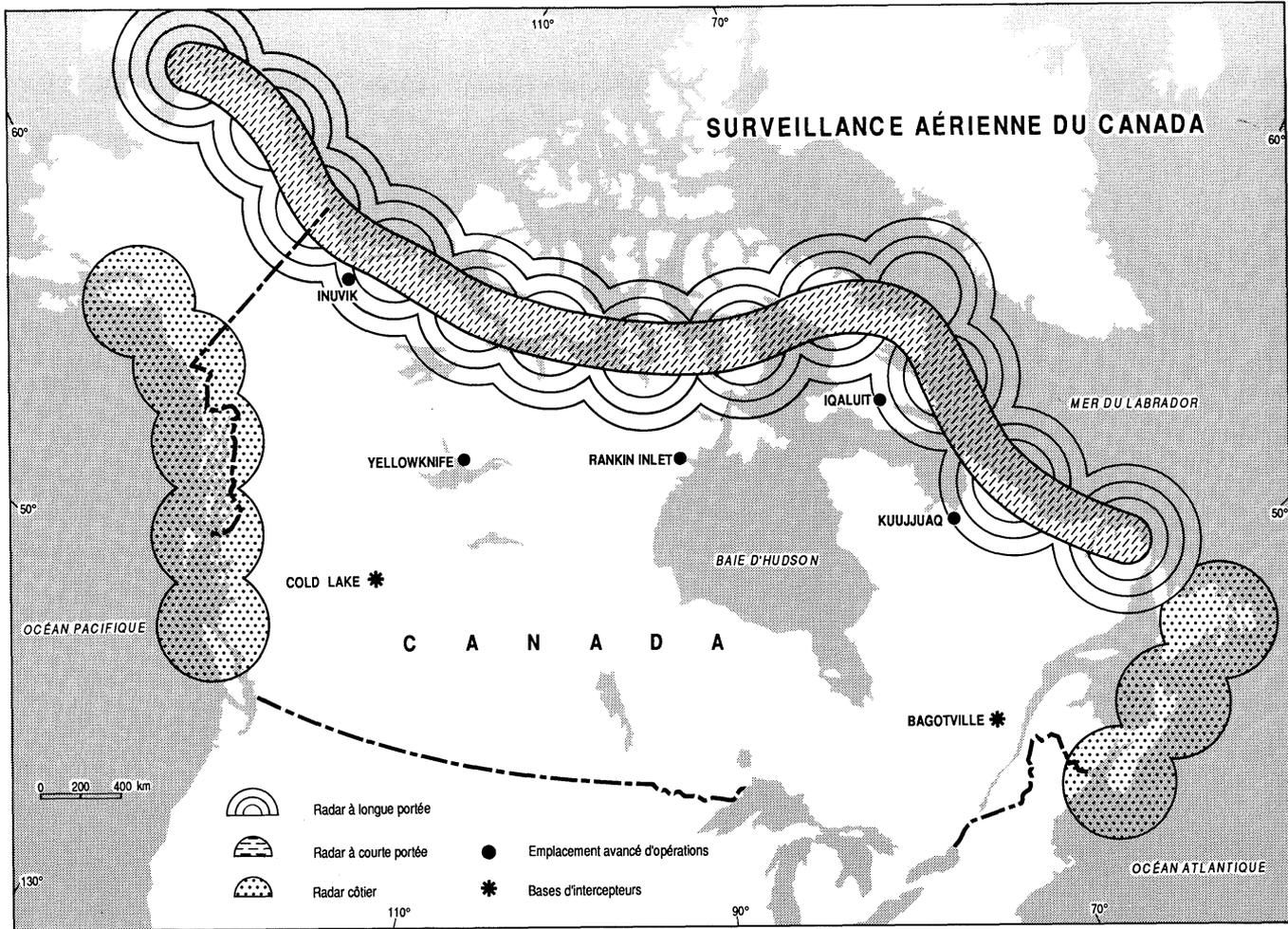


Figure 2



**Tableau 1**  
**Les dépenses militaires au Canada**

<i>Année</i>	<i>Dépenses militaires (en milliards de dollars)</i>	<i>Part des dépenses militaires dans le budget fédéral</i>
1979-1980	4,30	8,6 %
1982-1983	7,04	9,7 %
1985-1986	10,40	9,2 %
1988-1989	11,20	9,4 %

Les sommes consacrées par le Canada à la défense le situent à peu près au niveau d'un pays comme le Danemark lorsqu'on rapporte ces dépenses au PIB et à la population pour l'année 1986 (tableau 2).

**Tableau 2**  
**Le poids des dépenses militaires dans quelques pays industrialisés**

<i>Pays</i>	<i>Part des dépenses militaires dans le PIB</i>	<i>Les dépenses militaires per capita (en milliards de dollars)</i>
États-Unis	6,6	1 620
Royaume-Uni	4,9	668
France	4,0	714
Norvège	3,2	723
RFA	3,0	630
Pays-Bas	3,1	508
Danemark	2,1	448
Canada	2,1	427

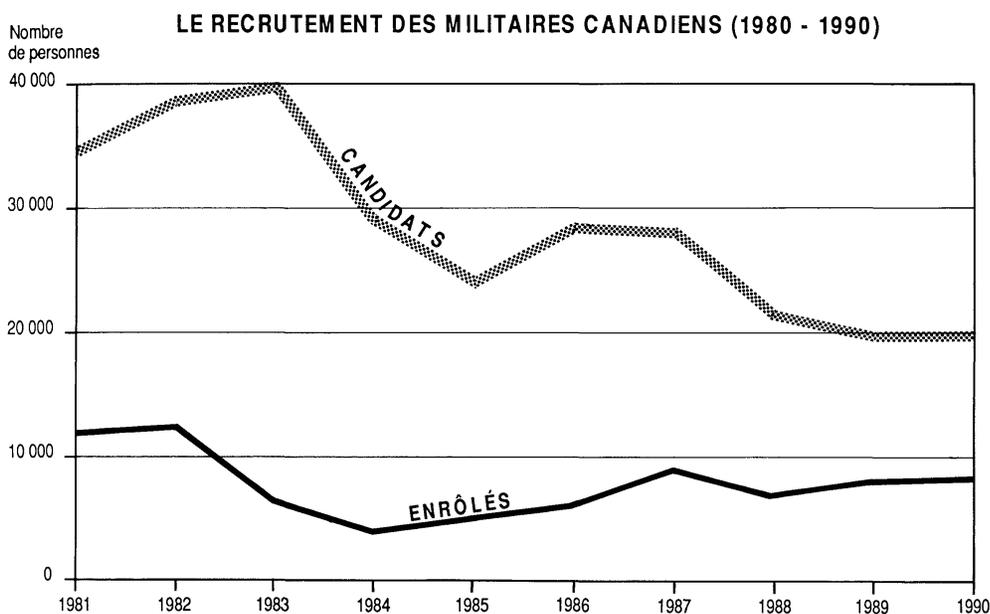
On estime que les dépenses militaires à la fin des années 1980 alimentent environ 300 000 emplois dont 180 000 dans le secteur privé. Environ 40 % des dépenses représentent des salaires tandis que 27 % vont au capital et 25 % à l'exploitation et à l'entretien (Canada, 1989). On sait par ailleurs qu'une part des achats de matériel se fait aux États-Unis, l'industrie canadienne n'étant pas à même de fournir en tous domaines un équipement moderne à prix compétitif (patrouilleurs Aurora, chasseurs F-18). En revanche, les industriels canadiens bénéficient de l'accord canado-américain sur le matériel de défense qui permet, à certaines restrictions près, la circulation en franchise du matériel militaire. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le secteur tertiaire soit le plus gros bénéficiaire des dépenses militaires (tableau 3). L'impact sur l'industrie manufacturière apparaît relativement limité, encore que décisif dans certains secteurs névralgiques.

Tableau 3

## Emplois du secteur privé liés aux dépenses militaires au Canada (1986)

<i>Secteurs</i>	<i>Nombre</i>
Agriculture	2 000
Ressources naturelles	2 000
Aéronautique	4 000
Construction navale	5 000
Bâtiment	6 000
Transport	11 000
Communications	4 500
Commerce	47 000
Logement et restauration	22 000
Autres services personnels	11 000
Éducation et santé	4 000
Finances	15 000
Divers	46 500
Total	180 000

Figure 3



## LE RECRUTEMENT DES MILITAIRES

Une analyse de l'origine des personnels militaires par région, catégorie sociale, famille linguistique et ethnique serait une intéressante contribution à la géographie militaire du Canada. Malheureusement, les données fournies par la Direction du personnel de la Défense nationale (Canada, 1990) sont d'une portée très limitée (tableau 4).

**Tableau 4**  
**Le recrutement du personnel par région militaire au Canada:**  
**postulants et enrôlés\***

<i>Année</i>		<i>Atlantique</i>	<i>Québec</i>	<i>Centre</i>	<i>Ouest</i>	<i>Canada**</i>
1980-1981	postulants	6 504	11 312	9 667	5 788	35 248
	enrôlés	2 197	3 574	4 240	1 675	11 866
1981-1982	postulants	8 126	11 659	12 388	7 543	39 626
	enrôlés	2 526	3 713	4 090	1 932	12 261
1982-1983	postulants	8 020	9 917	15 940	6 271	40 148
	enrôlés	1 250	2 043	2 073	1 308	6 674
1983-1984	postulants	6 098	7 448	10 256	5 936	29 738
	enrôlés	651	1 241	1 383	763	4 038
1984-1985	postulants	5 834	6 425	7 659	4 512	24 430
	enrôlés	870	1 700	1 729	969	5 278
1985-1986	postulants	6 053	8 823	8 894	5 138	28 908
	enrôlés	1 087	1 567	2 095	1 294	6 028
1986-1987	postulants	5 478	8 329	9 219	6 564	29 590
	enrôlés	1 694	2 147	2 833	2 212	8 886
1987-1988	postulants	4 427	5 161	7 113	5 369	22 070
	enrôlés	1 306	1 861	2 311	1 545	7 023
1988-1989	postulants	4 370	4 948	6 378	5 689	21 385
	enrôlés	1 521	2 017	2 514	1 869	7 921
1989-1990	postulants	4 278	4 481	5 763	5 840	20 562
	enrôlés	1 867	2 180	2 129	2 067	8 243

\* Les régions de recrutement sont différentes des régions opérationnelles.

\*\* Les totaux canadiens ne correspondent pas exactement à la somme des données régionales car ils tiennent compte des recrutements exceptionnels et des transferts.

Ces données générales confirment quelques idées intuitivement reçues.

— Le lien avec la conjoncture économique: les périodes de crise économique suscitent un fort accroissement du nombre de candidatures auprès des Forces armées (figure 3).

— La relation entre la répartition du chômage et l'origine géographique des postulants est tout à fait nette. Avec 7 % de la population canadienne, la région de l'Atlantique fournit généralement de 20 à 25 % des candidats à un emploi militaire. Que la proportion des enrôlés issue de cette région soit plus faible que celle des candidats est une indication qui va dans le même sens.

— Lors des périodes de crise, le Québec fournit un contingent de postulants et d'enrôlés à peu près proportionnel à son poids démographique.

L'évolution précipitée de la conjoncture a déjà mis à mal un certain nombre d'analyses de prévisions et de choix du Livre blanc de 1987. On y faisait état notamment de la nécessité de restreindre l'écart entre les engagements et les ressources, d'augmenter les dépenses de matériel, d'acquérir une douzaine de sous-marins nucléaires, etc. Les importantes coupures budgétaires de 1989, et en particulier la remise en cause du programme des sous-marins, impliquent de toute évidence une réévaluation appelée en outre par les changements accélérés intervenus en Europe de l'Est.

#### SOURCES

CANADA, ministère de la Défense nationale (1987) *Défis et engagements, une politique de défense pour le Canada*. Ottawa.

\_\_\_\_\_ (1989) *Défense 88*. Ottawa.

\_\_\_\_\_ (1990) Compilation spéciale de la Direction du recrutement de la Défense nationale.

(Acceptation définitive en septembre 1990)

#### CARTOGRAPHIE

*Conception* : Guy FRUMIGNAC et Pierre PARADIS

*Réalisation* : Guy FRUMIGNAC et Andrée G.-LAVOIE

*Photomécanique* : Chantal GAUMOND